

PRATIQUES ÉTHIQUES EN RELATIONS PUBLIQUES

La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels

Métayer, M. (2002). « Le champ de l'éthique ». Chapitre 1, dans *La philosophie éthique. Enjeux et débats actuels*. Montréal : ERPI, pages 5 à 19.

Nous dirons de *l'éthique* qu'elle est *une réflexion philosophique sur la morale*. Elle est l'étude de la morale d'un point de vue philosophique et donne lieu à la production de théories sur la morale. Cette réflexion philosophique se veut englobante et critique. Elle questionne les raisons dernières de nos tendances morales, leur origine et leurs fondements. Elle passe au crible les diverses façons de résoudre les problèmes moraux et propose les principes généraux qui lui paraissent les plus solides et les plus fructueux. **L'éthique est donc l'étude philosophique de la morale. Elle se veut une théorie critique de la morale.**

Ce manuel présente des réflexions critiques et des théories philosophiques portant sur les phénomènes moraux. Il s'agit donc d'un manuel d'«éthique», dans lequel il sera essentiellement question de «morale». Nous utiliserons plus fréquemment le terme «morale», puisque la morale est notre objet d'étude. Nous emploierons le terme éthique surtout quand nous voudrions insister sur la perspective d'une réflexion critique sur la morale, ainsi que pour désigner les «théories» proprement dites. Nous parlerons par exemple de l'éthique de Kant ou de l'éthique de la responsabilité¹.

EXERCICE : 1

Vous devez faire l'achat d'une nouvelle auto, car votre vieille auto vient de rendre l'âme. Vous hésitez entre un modèle économique coûtant environ 13 000 \$ et un modèle beaucoup plus cher à plus de 23 000 \$. Vous pourriez très bien prendre cette décision sur la base de critères purement techniques et matériels ou à partir de vos préférences subjectives. Imaginez un contexte particulier dans lequel votre décision prendrait une dimension morale. Référez-vous, pour cela, à la définition que nous venons de donner de la morale.

Deux types d'exigences morales

Le champ de l'éthique est complexe, car les exigences morales sont multiples et variées. Il est toutefois possible d'y mettre un peu d'ordre, au moyen d'une distinction fondamentale entre deux grands types d'exigences morales que nous appellerons «normes» et «valeurs»².

1. Nous nous sommes inspiré, pour ces définitions, des propositions de Jacqueline Russ, dans *La pensée éthique contemporaine*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 1994, p. 4-6.
2. La terminologie que nous adoptons ici ne fait pas plus l'unanimité dans la littérature philosophique actuelle que dans le cas du couple morale/éthique. Ainsi, plusieurs personnes utilisent le terme «valeurs» pour désigner l'ensemble des exigences morales, y compris ce que nous appelons ici valeurs et normes. De plus, l'emploi de l'adjectif «normatif» pour désigner tout jugement de nature morale est également fréquent.

CHAPITRE 1

Les normes morales

Les exigences morales se présentent d'abord à nous sous l'aspect négatif de normes contraignantes que nous avons l'obligation de respecter et qui viennent limiter notre liberté d'action. Ce sont des règles, des commandements, des interdictions, des devoirs, des obligations que la morale nous impose. Les normes définissent une manière juste et correcte de faire les choses. Elles comptent parmi les règles morales les plus anciennes et les plus fondamentales : tu ne tueras pas, tu ne commettras pas l'adultère, tu ne feras pas de faux témoignage, tu ne voleras pas, tu ne commettras pas l'inceste, tu tiendras tes promesses, etc.

Les normes sont particulièrement importantes dans le domaine de la justice, où la notion d'impartialité occupe une place centrale. Elles sont indissociables du souci de voir les mêmes exigences être toujours appliquées de la même manière à toutes les personnes concernées, dans toutes les situations similaires. Une morale qui modifierait ses critères au gré des situations, des circonstances ou des personnes serait en effet inacceptable. Aujourd'hui, ce souci d'impartialité est primordial dans le fonctionnement de notre système judiciaire, dans l'évaluation des performances des élèves dans le système scolaire ou encore dans les prestations de services publics à l'ensemble des citoyens. Les normes morales sont au cœur de nos chartes de droits et libertés et de nos institu-

Le mot « déontologie » vient du mot grec *déontos*, qui signifie « devoir ». Nous parlerons plus loin d'éthiques « déontologiques », à propos, par exemple, de la théorie éthique du philosophe allemand Emmanuel Kant. Nous désignerons par là des théories éthiques qui mettent l'accent sur la notion de *devoir* et qui considèrent donc essentiellement les exigences morales comme des normes.

tions démocratiques (droit de vote, droit à l'égalité, à la liberté d'expression, à la vie privée, etc.). Elles ont pris une grande place dans notre vie sociale depuis le début de la vogue des « codes d'éthique » ou « codes de déontologie » dont se dotent les corporations professionnelles, les organismes publics et même les entreprises privées. La recherche scientifique, la

commercialisation des produits de consommation, la protection de l'environnement, la pratique des avocats, des médecins, des policiers et des ingénieurs ainsi qu'une multitude d'autres aspects de l'activité sociale et économique sont maintenant encadrés par des normes codifiées.

Cette morale de normes est également solidaire d'un autre aspect du monde moral qui nous est très familier, celui de la sanction. La conscience qu'une norme a été violée suscite généralement un sentiment de colère et d'indignation ainsi qu'un désir de punir l'auteur de cette faute ou de lui infliger une sanction appropriée. Les sanctions peuvent être de divers ordres. Elles peuvent aller de simples paroles de reproches à des sanctions formelles prévues dans des codes ou des lois (suspensions, amendes, emprisonnement, etc.). Mais, même en l'absence de punitions externes, la sanction prend aussi une dimension

intérieure et subjective, celle du sentiment de culpabilité engendré par la condamnation prononcée par ce tribunal intérieur que nous appelons notre « conscience morale ». Ce sentiment de culpabilité s'accompagne souvent de désirs d'autopunition.

Pour être efficaces et bien guider l'action, les normes morales doivent souvent être développées en règles précises et détaillées. Elles prennent alors la forme de législations, de réglementations ou de codes de procédure. C'est donc dire que leur application dans la vie sociale passe souvent par les canaux de la politique et du droit. Or, quand des législateurs ou des experts élaborent des lois, des chartes ou des codes, ils n'ont pas que des préoccupations morales en tête, car ils doivent répondre à des exigences pratiques d'efficacité. C'est pourquoi il importe de ne pas voir une norme morale dans n'importe quelle loi, dans n'importe quel règlement ou code de procédure. La règle qui fixe la date limite d'envoi de nos déclarations de revenus et la procédure qui oblige un internaute à donner un mot de passe pour accéder à un site Internet n'ont pas un sens directement moral. Pour retrouver la dimension proprement morale des normes, nous devons les considérer avec une certaine distance réflexive et nous attarder aux intentions générales qui ont présidé à leur mise en place. Il faut garder à l'esprit qu'une loi n'est pas juste simplement parce qu'elle est une loi. Il existe des lois injustes et des procédures inéquitables que la morale réproouve. Notre jugement moral critique doit pouvoir s'exercer sur ces objets. Les normes morales sont les outils qui nous aident à faire ces évaluations.

PRINCIPES ET RÈGLES

Une distinction utile est celle qui divise les normes en principes et en règles, sur la base d'un critère de généralité. Nous dirons ainsi que les principes sont des normes morales très générales, alors que les règles sont des normes plus spécifiques qui viennent préciser la manière dont un principe doit s'appliquer dans une situation donnée. Par exemple, des *règles* telles que « Ne tue pas » ou « Ne vole pas » relèvent d'un *principe* moral plus général : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse³. » De plus, l'interdiction de pirater des logiciels est lui-même un exemple de règle d'application de l'interdit général du vol.

Les principes ont donc une très grande portée. Ils s'appliquent à un large éventail de situations et ne donnent pas d'indications précises sur les actions à accomplir ou les décisions à prendre. Ils nous permettent cependant de bien comprendre et de justifier par une argumentation solide les règles morales particulières. Bien sûr, il est possible de multiplier les niveaux de généralité au sein d'une série de normes apparentées, et il peut parfois paraître un peu

3. Ce principe est généralement appelé la « règle » d'or de la morale, mais suivant la terminologie que nous adoptons ici, il s'agit d'un principe et non d'une règle.

CHAPITRE 1

arbitraire de ranger une norme dans la catégorie des principes plutôt que dans celle des règles. Prenons l'exemple du droit de tout patient à un consentement libre et éclairé concernant un traitement, qui fait partie des normes fondamentales régissant la pratique médicale. Nous pouvons voir dans cette norme une *règle* qui serait une application au domaine médical d'un *principe* fondamental, celui de l'autonomie de la personne humaine, en vertu duquel chacun est libre de prendre les décisions qui le concernent. Mais cette *règle* se situe elle-même à un niveau de généralité plus élevé que celle qui vient préciser la nature du droit au consentement ou au refus libre et éclairé en prescrivant au médecin de communiquer à son patient toutes les informations dont ce dernier a besoin pour prendre sa décision.

Il est évident que les philosophes, qui cherchent à comprendre les fondements mêmes de la morale, sont plus intéressés par l'étude des principes que par celle des règles. Plusieurs d'entre eux cherchent même à dégager *le* ou *les* principes suprêmes de toute la morale, c'est-à-dire ceux qui englobent tous les autres, qui ne découlent d'aucun autre et qui doivent être respectés en toutes circonstances. Dans ce manuel, nous réserverons généralement l'appellation de « principe » à ces normes ultimes ou suprêmes et nous aurons l'occasion, dans les chapitres suivants, d'étudier plusieurs de ces principes (principe d'universalisation et principe du respect de Kant, principe d'utilité, principes de justice de Rawls, etc.). Nous utiliserons donc plutôt le terme « règle morale » lorsqu'une norme sera rattachée à un contexte d'application particulier.

Les valeurs morales

Toute cette vision négative de la morale comme instance supérieure nous obligeant à respecter des règles contraignantes nous est bien familière. Elle ne constitue cependant pas la seule manière dont l'exigence morale se présente à nous. En effet, la morale possède également un versant *positif*, dans lequel ses exigences prennent la forme de grands *buts*, d'idéaux à atteindre. La morale met aussi de l'avant des *biens* supérieurs qui ont une grande valeur pour nous, auxquels nous sommes attachés et que nous voulons réaliser, promouvoir ou protéger. Le terme « valeur » nous servira à désigner ces constituants positifs de la morale.

Quand nous disons que quelque chose a de la valeur, nous voulons dire qu'elle a de l'importance pour nous ou qu'elle est supérieure en quelque point à d'autres qui lui sont comparables. Il y a toutes sortes de valeurs en dehors des valeurs proprement morales. Par exemple, si je dis d'une chose qu'elle est belle, je lui accorde de la valeur. Je la juge supérieure à une autre chose que je trouve laide ou moins belle. Dans ce cas, il s'agit de valeurs esthétiques. Il existe encore d'autres types de valeurs. Par exemple, on peut utiliser l'argent comme critère d'évaluation. Une chose a plus de valeur économique qu'une autre parce qu'elle vaut plus cher sur le plan pécuniaire. La morale, quant à

elle, se rapporte essentiellement à la conduite humaine, non aux objets. Les valeurs morales concernent essentiellement les « fins », au sens de « buts », que nous poursuivons à travers nos actions, dans nos vies. Le bonheur, l'épanouissement personnel, la recherche de l'excellence, la paix, l'amour, la vie familiale, l'entraide, la solidarité, le courage, l'harmonie avec la nature sont des exemples de valeurs positives.

Les normes morales concernent plutôt les règles que nous devons respecter dans la poursuite de nos fins. Elles viennent enserrer notre volonté dans un réseau de contraintes. Même quand elles émanent de la voix intérieure de notre conscience morale, elles nous intimident par leur autorité et leur rigueur. Les valeurs morales, quant à elles, s'imposent plutôt par l'attrait qu'elles exercent sur nous. Nous les trouvons admirables et désirables. Elles nous inspirent, elles suscitent une adhésion, un attachement et un engagement affectif ou émotionnel de notre part. Les valeurs définissent en partie ce que nous aspirons à devenir, ce que nous aimerions réaliser et atteindre par-dessus tout dans notre vie. Elles font partie de nous-mêmes, de notre *identité*. Elles manifestent une volonté de perfectionnement et d'accomplissement. Les valeurs nous motivent donc de façon plus positive que les normes, qui sont d'ailleurs le plus souvent formulées sur le mode négatif de l'interdiction. En revanche, leurs exigences sont généralement plus floues que celles des normes. Les valeurs sont plus difficiles à traduire en règles précises. Elles nous indiquent un idéal à atteindre sans nécessairement en fixer les limites. Par exemple, il est difficile de déterminer le critère précis qui m'indiquera que je me suis montré assez généreux ou courageux dans une situation donnée ou que j'ai été aussi attentionné avec mes enfants que je devrais l'être idéalement.

Alors que le caractère exigeant de la norme semble reposer entièrement sur une rigueur qui ne tolère pas les exceptions et les passe-droits, celui de la valeur réside dans la difficulté d'atteindre l'idéal élevé que nous visons. La morale nous appelle, par l'intermédiaire de la valeur, à réaliser des choses importantes pour nous-mêmes, pour le développement de notre personnalité, et pour les autres, dans le milieu de vie qui est le nôtre. Elle nous demande de devenir meilleurs et de faire de notre monde un monde meilleur. Les notions de faute et de sanction jouent un rôle moins important dans le monde des valeurs que dans celui des normes. Ne pas être à la hauteur d'un idéal moral est considéré comme un échec plutôt que comme une faute et les sentiments qu'inspire cet échec sont le mépris et la honte plutôt que la colère et la culpabilité. Le philosophe américain John Rawls, dont nous reparlerons au chapitre 6, a bien expliqué cette différence. Prenons l'exemple de quelqu'un qui a triché. Il peut se sentir coupable d'avoir trompé autrui, d'avoir violé ses droits, et craindre son indignation et sa colère s'il venait à s'en apercevoir. Mais il peut aussi se sentir honteux dans la mesure où il n'a pas été à la hauteur de l'idéal d'excellence qu'il s'était fixé à lui-même et que les autres s'attendaient à trouver en lui. Il n'a pas fait preuve de ces qualités morales de maîtrise de

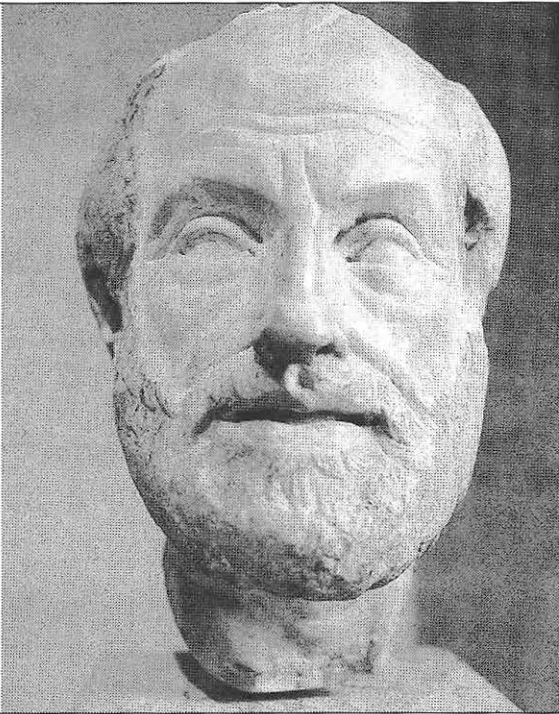
CHAPITRE I

soi et d'intégrité qui caractérisent à ses yeux une bonne personne. Dans ce cas, il ne craindra pas tant la colère de ses victimes que leur mépris : « Il a peur que [celles-ci] le rejettent et le trouvent méprisable, ridicule. Sa conduite a révélé une absence des excellences morales qu'il estime et auxquelles il aspire⁴. » Il a peur de perdre le respect d'autrui. C'est sa valeur en tant que personne humaine et son estime de soi qui sont mises en cause.

Nous allons maintenant mettre un peu d'ordre dans le domaine des valeurs en distinguant trois types de valeurs : celles qui définissent un idéal de vie, celles qui définissent un milieu de vie idéal et celles qui définissent des traits de caractère idéaux.

UN IDÉAL DE VIE

La première catégorie regroupe les valeurs se rattachant à ce que nous appelons couramment un idéal de vie individuel. L'idéal de vie vient répondre



Pour Aristote (env. 384-322 av. J.-C.), l'éthique tente de répondre à la question « Comment doit-on vivre ? » Pour lui, l'idéal d'une « bonne vie » consiste dans une vie consacrée à la recherche intellectuelle.

à la question qui constituait pour les philosophes de l'Antiquité, tels que Socrate, Aristote, Épicure ou Épicète, le problème fondamental de la morale : « Comment doit-on vivre ? » ou « Qu'est-ce qu'une bonne vie ? » Cette question nous amène à définir un idéal de vie, une conception de ce qu'est pour nous une vie achevée et accomplie, une vie digne d'être vécue. Pour l'un, c'est la vie de famille avec ses valeurs de partage, de solidarité et d'amour qui constituera le centre d'une vie humaine accomplie. Pour un autre, ce sera l'engagement prolongé dans une carrière ou un métier passionnant et épanouissant ou encore la recherche d'un incessant dépassement de soi dans une vie faite d'aventures et de défis perpétuels. La plupart des philosophes de l'Antiquité considéraient l'état de sérénité intérieure et d'harmonie avec soi-même comme le plus grand idéal à atteindre pour un être humain et ils n'hésitaient pas à présenter la vie du philosophe vouée à la recherche

de la sagesse et de la vérité comme une incarnation de cet idéal. Quoi qu'il en soit, tous ces idéaux n'appartiennent à la sphère morale que dans la mesure où ils imposent à l'individu des exigences élevées.

4. John Rawls, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987, p. 485.

UN MILIEU DE VIE IDÉAL

La deuxième catégorie de valeurs regroupe les valeurs se rattachant à un milieu de vie idéal. Un idéal moral peut en effet viser un objectif plus large que celui d'une vie personnelle accomplie. Il peut correspondre à un autre ordre de préoccupations, tourné celui-ci vers la qualité de l'ensemble de notre vie collective. Nous cherchons alors à répondre à la question : « Dans quelle sorte de monde ou de société voulons-nous vivre ? » Il y a des choses dont nous sommes fiers et d'autres que nous trouvons intolérables et inacceptables dans le monde où nous vivons. Peut-être rêvons-nous d'un monde où la solidarité et la justice auraient une place plus grande que la recherche du profit et l'accumulation des richesses ? Peut-être trouvons-nous honteux le gaspillage des ressources naturelles auquel nous nous livrons actuellement ou l'écart persistant et même croissant entre riches et pauvres ? Peut-être rêvons-nous d'un monde où le milieu naturel sera respecté et protégé, où nous aurons le souci du sort des générations futures, où la paix régnera, où les gens accorderont plus d'importance à la qualité des relations interpersonnelles ou aux valeurs spirituelles qu'à la consommation de biens matériels, où les hommes et les femmes seront véritablement égaux ?

Les idéaux moraux ayant trait à la vie collective sont de grands idéaux qui peuvent conduire à des engagements personnels dans des mouvements politiques, des organismes communautaires, des groupes de pression. Ces idéaux constituent également des instruments critiques pour porter un jugement moral sur des comportements, des pratiques, des politiques ou des manières d'agir qui existent dans notre société. Ici, les valeurs morales rejoignent ce qu'on appelle des « idéologies », c'est-à-dire des ensembles intégrés de croyances et de valeurs qui expriment une vision globale de l'idéal de société dans lequel nous voudrions vivre. À titre d'exemples d'idéologies, mentionnons le socialisme, le féminisme ou l'écologisme.

LES TRAITS DE CARACTÈRE MORAUX : LES VERTUS

Enfin, la troisième catégorie de valeurs regroupe les valeurs définissant les *traits de caractère* que nous aimerions posséder et auxquels nous attribuons une valeur morale. Ainsi, nous pouvons aspirer à être une personne généreuse, intègre, loyale, courageuse, fiable, tolérante, humble, reconnaissante et nous pouvons admirer ces qualités chez autrui, tout comme nous pouvons mépriser des tendances telles que la lâcheté, la mesquinerie, l'envie, l'arrogance, l'ingratitude ou la possessivité. Les auteurs anciens appelaient « vertus » et « vices » ces dispositions morales et immorales. Ces termes sont un peu tombés en désuétude, mais ce qu'ils désignent n'a pas cessé d'exister pour autant !

Les traits de personnalité moraux sont au cœur de l'éducation morale. Les parents ne cherchent pas seulement à apprendre à leurs enfants à respecter

CHAPITRE 1

certaines règles. Ils veulent aussi que se développent chez ces derniers des dispositions morales comme la générosité, l'honnêteté ou le sens des responsabilités. Ces qualités morales sont également considérées comme importantes dans la vie professionnelle. On attend d'un médecin et d'une infirmière qu'ils sachent faire preuve de compassion, d'un journaliste et d'un chercheur qu'ils soient intègres, des vedettes du sport et du cinéma qu'elles sachent éviter l'arrogance de celui qui a réussi et conserver des qualités de générosité et de simplicité. Envisagée de ce point de vue, la morale concerne moins les *actions* proprement dites que les manières d'être et les attitudes générales qui nous définissent comme *personnes*. Les faiblesses morales liées au caractère suscitent souvent un jugement défavorable ou le mépris. Elles sont alors à l'origine de ce sentiment de honte dont nous avons parlé plus haut. Mais elles peuvent également provoquer un sentiment de dégoût face à soi-même.

EXERCICE : 2

Les philosophes anciens célébraient spécialement des vertus comme le courage, la sagesse ou la modération. Dans notre cadre de vie, ce sont d'autres qualités morales qui paraissent devoir l'emporter. Par exemple, la tolérance et l'ouverture d'esprit sont certainement des vertus cruciales dans un monde comme le nôtre où règnent une grande liberté d'action et une grande diversité d'opinions, et où pullulent les conflits d'intérêts. Mais d'autres traits de caractère ne font pas l'unanimité, étant considérés par certains comme des vertus et par d'autres comme des attitudes malsaines. C'est le cas, par exemple, de l'ambition et de l'esprit de compétition.

Quels sont les aspects positifs de ces dispositions? Quels sont leurs aspects négatifs? À votre avis, à quelles conditions l'ambition et l'esprit de compétition peuvent-ils être vus comme des qualités morales? Essayez de vous référer à d'autres «vertus» ou à d'autres «vices» pour préciser votre opinion.

LE BIEN SUPRÊME

Nous avons vu, dans notre étude des normes morales, que la philosophie éthique s'était lancée à la recherche de principes moraux suprêmes, c'est-à-dire de normes morales incontournables et prioritaires. Le même genre de quête existe dans le domaine des valeurs. Les philosophes parlent ici de *bien suprême*. Un bien suprême est une chose intrinsèquement bonne, un but ultime qui ne saurait être simplement un instrument au service d'un autre but. La vie, le bonheur, le plaisir, la beauté, la connaissance, la sagesse, la nature sont des valeurs que certains philosophes considèrent comme des biens suprêmes, c'est-à-dire comme des buts qui valent la peine d'être recherchés ou protégés par-dessus tout en raison de leur valeur intrinsèque.

NORMES	VALEURS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigences négatives, contraignantes qui limitent notre liberté d'action : règles, obligations, devoirs, interdictions, etc. ▪ Exigences qui peuvent être précisées dans des codes, des chartes, des règles de procédures, etc. ▪ Sentiments suscités par un manquement : colère, culpabilité. ▪ Types de normes : principes et règles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigences positives, attrayantes et motivantes : grands buts, idéaux. ▪ Exigences imprécises. ▪ Sentiments suscités par un manquement : mépris, honte. ▪ Types de valeurs : idéal de vie, milieu de vie idéal, vertus.

Valeurs *ou* normes: un sujet de débat

Nous venons de diviser les exigences morales en deux catégories : les normes et les valeurs. Mais nous devons préciser que la philosophie éthique contemporaine est animée d'un important débat au sujet de cette distinction et des rapports entre les normes et les valeurs. Il importe donc de bien comprendre le sens de cette distinction. Il ne faut pas croire que chaque exigence ou chaque critère moral puisse être rangé de façon automatique dans les catégories que nous venons de mettre en place. Face à un problème moral concret et particulier, le fait d'interpréter les exigences morales en cause comme des normes ou des valeurs dépend souvent plus du point de vue que nous adoptons que de la nature objective du problème lui-même. On peut toujours se demander, face à une situation qui soulève un problème moral, quelles sont les normes à respecter, quelles sont les valeurs à défendre ou quelles sont les vertus que les personnes concernées devraient manifester.

Les deux grands domaines des normes et des valeurs ne sont donc pas séparés par une cloison étanche et il est loisible de les voir comme les deux facettes complémentaires de notre sens moral. L'idéologie féministe, par exemple, fait appel à la fois à des valeurs et à des normes. L'égalité entre hommes et femmes y est présente à la fois en tant que norme à respecter et en tant qu'idéal d'un monde meilleur à bâtir. Considérons encore les responsabilités parentales. On peut les rattacher à un idéal de vie familiale épanouissante et enrichissante où règnent les *valeurs* de partage, de solidarité et d'amour. Mais on peut aussi considérer que les parents, étant donné leur rôle, doivent respecter des *normes* strictes de protection de la sécurité et de la santé physique et psychologique de l'enfant (sous peine d'une sanction sévère qui pourra aller jusqu'au retrait de la garde de l'enfant). On peut encore insister sur les *vertus* de patience et de dévouement, qui sont essentielles à l'accomplissement de la tâche de parent. Toutes ces dimensions semblent complémentaires à bien des égards.

CHAPITRE 1

Mais les philosophes n'envisagent pas toujours les rapports entre normes et valeurs de cette manière. Certains croient que la morale est d'abord et avant tout une affaire de normes, alors que d'autres pensent qu'elle est d'abord une affaire de valeurs. Dans ce manuel, nous allons étudier des théories affiliées à chacun de ces deux camps. Des philosophes comme Emmanuel Kant, John Rawls ou Robert Nozick défendent l'idée que les normes ont priorité sur les valeurs. Cette idée est souvent exprimée par la formule «le juste a priorité sur le bien». Mais d'autres philosophes, tels que David Hume, Hans Jonas et Charles Taylor, voient d'abord la morale comme une affaire de valeurs, d'idéaux et de vertus. Une théorie comme l'utilitarisme se situe en quelque sorte à mi-chemin entre les deux, car elle opère un mariage entre une valeur suprême, le bonheur, et une norme suprême, l'égalité.

EXERCICE : 3

Nous avons vu que plusieurs philosophes se donnent pour tâche de découvrir le principe suprême ou le bien suprême qui seraient au fondement de toute la morale.

Vous pouvez vous initier à cette démarche philosophique en éthique en vous demandant quelle norme ou quelle valeur est la plus importante pour *vous* et devrait apparaître, selon vous, au sommet de l'échelle des exigences morales.

Essayez de justifier votre choix. Pourquoi cette norme ou cette valeur est-elle la plus importante? Quels rapports entretient-elle avec les autres exigences morales?

Conflits et dilemmes moraux

Le mal peut être attrayant et y renoncer peut exiger un grand effort de volonté. Notre vie morale serait tout de même relativement simple si elle se résumait à des choix entre le bien et le mal. Mais elle est souvent plus complexe et plus difficile que cela. Les situations les plus déchirantes sont celles qui nous obligent à choisir entre des exigences conflictuelles et à en sacrifier ou à en négliger une au profit de l'autre. Nous appelons ce genre de situations, dans lesquelles toutes les possibilités envisageables présentent des inconvénients importants, des «dilemmes» moraux.

Les dilemmes moraux résultent souvent d'un conflit entre une norme et une valeur. Ainsi, le policier qui fait un faux témoignage dans le but de faire condamner un criminel dangereux viole une norme pour le bien de la population. De même, une analyse sommaire du problème de l'avortement met

en opposition la valeur de la vie du fœtus et la norme qui garantit à la femme la liberté de disposer de son corps. Mais les dilemmes moraux peuvent aussi opposer des valeurs entre elles (la vie de famille contre l'épanouissement personnel, la prospérité économique contre la préservation de beautés naturelles ou de trésors patrimoniaux) ou des normes entre elles (lorsque les règles de la démocratie permettent, par exemple, à une majorité hétérosexuelle de prendre des décisions qui violent les droits d'une minorité homosexuelle). Plusieurs des exercices proposés dans ce manuel portent sur la recherche d'une solution à des dilemmes moraux dans lesquels plusieurs exigences morales entrent en conflit.

Les sphères de la vie morale

Nous allons clore notre analyse du champ éthique par une dernière série de distinctions dont le critère discriminant est le type de contexte dans lequel émergent les exigences morales. Encore une fois, les divers contextes ou sphères de la vie morale que nous allons distinguer ne doivent pas être vus comme imperméables les uns par rapport aux autres. Cependant, chacun d'eux met en jeu un certain nombre de valeurs ou de normes caractéristiques. Nous diviserons globalement le champ de l'éthique en deux grandes sphères, celle de la vie privée et celle de la vie publique, qui seront elles-mêmes subdivisées en sphères plus spécifiques.

La sphère privée

La sphère privée comprend les situations où nous sommes en relation avec nous-mêmes et celles où nous sommes en relation avec nos proches.

LA MORALE INTRAPERSONNELLE

Dans la sphère de la vie privée, les exigences morales interviennent d'abord dans les rapports que nous avons avec nous-mêmes. Nous parlons ici d'une morale *intrapersonnelle* qui relève de notre capacité à être exigeant *avec nous-mêmes*. Cette morale comprend des exigences d'authenticité, d'intégrité, de respect de soi-même, de sincérité avec soi-même ou de fidélité à soi-même ainsi que des vertus de ténacité et de courage et une volonté de se dépasser. Elle s'exprime dans des formules que nous connaissons bien : avoir le courage de ses convictions au risque de déplaire et de choquer, être vrai dans ses rapports avec les autres, agir de manière à être fier de soi ou à être capable de « se regarder dans le miroir », être fidèle à ses idéaux, chercher à se dépasser et surmonter la tentation de la facilité, exploiter à fond les talents que la nature ou notre entourage nous a légués, donner le meilleur de soi-même, avoir le souci du travail bien fait, avoir de l'ambition, faire preuve de force morale, de patience ou de persévérance face aux épreuves que la vie nous inflige.

CHAPITRE 1

LA MORALE DES RELATIONS INTERPERSONNELLES

La sphère de la vie privée comprend aussi tout ce pan de notre vie sociale qui concerne nos relations particulières avec des personnes que nous connaissons personnellement, avec lesquelles nous entretenons des rapports durables et qui ont une importance tout à fait spéciale dans notre vie. Nous parlons ici des relations avec les proches, la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail et toute personne avec laquelle nous entretenons véritablement des liens personnels et non seulement professionnels ou fonctionnels. Ces rapports ont une caractéristique importante : ils reposent sur une confiance mutuelle et sur des attentes mutuelles qui résultent d'une histoire continue d'interactions. Ils génèrent naturellement des responsabilités et des engagements plus forts que ceux que nous pouvons ressentir pour de purs étrangers. Ils sont propices à l'émergence de valeurs comme la solidarité, la fidélité, la générosité, l'entraide et la gratitude. Les normes et les règles formelles ont habituellement moins d'importance que les idéaux et les vertus dans ce type de relations fondées sur la confiance. Cependant, les obligations morales peuvent y être très puissantes. Trahir ou laisser tomber un ami, négliger ses enfants, être ingrat envers ses parents, tromper son partenaire amoureux sont des fautes morales très lourdes.

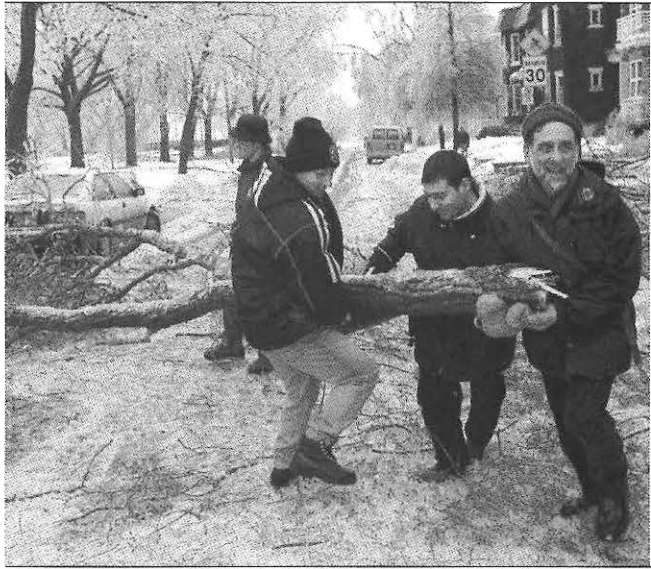
La sphère publique

La sphère publique comprend quant à elle toutes les situations de la vie sociale qui impliquent des relations avec des individus que nous ne connaissons pas sur le plan personnel et avec des groupes, des organisations ou des institutions :

LA MORALE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Des exigences morales peuvent découler de notre appartenance à un *groupe* en tant que tel (au-delà des rapports personnels que nous pourrions entretenir avec certains individus appartenant à ce groupe). Ce lien d'appartenance peut concerner une communauté locale, ethnique, culturelle ou religieuse, un groupe d'intérêt défendant une grande cause ou un idéal, un quartier, une ville, une région ou, à la limite, toute une nation. Les valeurs qui sont ici en cause s'apparentent pour une part à celles que nous avons associées à la vie relationnelle privée : solidarité, entraide, loyauté. Mais il faut y ajouter la fierté d'appartenir à un groupe, l'aspiration à voir ce dernier s'épanouir et surtout l'attachement à un certain nombre de valeurs spécifiques communes qui définissent l'identité même de la communauté d'appartenance : une culture, une langue, une religion ou une cause communes, des racines communes dans un quartier, une région, un pays, etc. Le Québécois qui s'offusque d'entendre un commis s'adresser à lui en anglais, la communauté musulmane qui revendique le droit pour ses jeunes filles de porter le voile à l'école, les habitants d'un quartier qui se mobilisent contre la décision des autorités publiques

d'y aménager un secteur de prostitution libre, la communauté gaie et lesbienne qui manifeste publiquement sa «fierté», le groupe écologiste qui fait opposition à un projet de construction domiciliaire prévoyant la destruction d'arbres centenaires ou, à une plus grande échelle, toute la collectivité québécoise qui se serre les coudes pour venir en aide aux victimes de la tempête de verglas de 1998, voilà autant de manifestations de ce que nous appelons ici la vie morale communautaire.



La tempête de verglas de 1998: une occasion pour les Québécois de manifester leur solidarité communautaire.

LA MORALE DES ORGANISATIONS ET DES INSTITUTIONS

Au-delà des cadres de la vie communautaire, la vie publique nous met en relation avec un ensemble d'organisations et d'institutions sociales, économiques et politiques. Des obligations morales s'imposent alors, sans qu'entrent nécessairement en jeu un sentiment d'appartenance communautaire, une identité commune ou le partage d'idéaux communs. Dans ces structures neutres, anonymes et impersonnelles que sont ces organisations et institutions, des prérogatives morales sont reconnues de façon égale à chaque individu y occupant un rôle ou une fonction donnée, ceux de citoyen, de client, de consommateur, de professionnel, de travailleur syndiqué, etc. On peut inclure dans cette catégorie de structures des grandes institutions économiques comme les entreprises et les syndicats, les médias de communication, les organismes se consacrant à la recherche scientifique, les corporations professionnelles, etc. Toutes ces organisations sont généralement soumises à des normes qui ont une incidence morale: normes assurant la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, normes régissant la recherche scientifique sur des sujets humains, codes de déontologie professionnelle, statuts et règlements d'un organisme syndical, etc.

La partie la plus importante de la morale publique concerne toutefois les institutions *politiques* qui définissent les droits et responsabilités respectifs de l'État et de l'ensemble des citoyens. L'État impose lui-même une grande partie des normes auxquelles sont soumises les organisations que nous venons de

CHAPITRE I

mentionner. Mais il est lui-même soumis à un certain nombre d'exigences fondamentales. Le respect des règles de la démocratie est une norme de base de nos institutions politiques, de même que la reconnaissance à tous les citoyens d'un certain nombre de droits fondamentaux : le droit à la liberté, le droit à la sécurité, le droit à la vie privée, le droit à un procès juste et équitable, etc. L'ensemble des institutions politiques, qu'il s'agisse du système judiciaire, du système fiscal ou des tribunaux administratifs qui règlent les litiges entre les citoyens et l'État, sont soumises à des normes de justice et d'impartialité. L'État moderne intervient dans la vie sociale et dans le fonctionnement des institutions de multiples façons : il légifère, il réglemente, il lève des impôts, il redistribue la richesse, il fournit des services. Il est évident que ces interventions ont une dimension morale. Elles ne manquent pas de soulever, au-delà des aspects techniques, pratiques ou juridiques de la gestion des affaires publiques, des controverses d'ordre moral. Pensons, par exemple, aux controverses suscitées, dans le secteur judiciaire, par le système des libérations conditionnelles que certains jugent trop laxiste, dans le secteur de la fiscalité, par les nombreux abris fiscaux qui permettent aux plus riches de ne pas payer d'impôts, dans le secteur de la santé, par la durée excessive des délais auxquels sont soumis les patients qui fréquentent les urgences des hôpitaux ou ceux qui sont en attente d'une chirurgie cardiaque.

LA MORALE UNIVERSELLE

Nous venons de souligner que la morale des institutions politiques fait une place centrale aux normes de justice, d'égalité et d'impartialité, dont elle restreint l'application à un groupe limité, celui des citoyens d'un pays. Mais il existe un contexte encore plus large, dans lequel ces normes concernent tous les êtres humains, sans exception. Nous parlons ici d'une véritable morale *universelle*, qui nous impose des obligations vis-à-vis de chaque individu de la terre du seul fait qu'il est un être humain comme nous. Cette dimension est généralement reléguée à l'arrière-plan lorsque celui avec lequel nous entrons en relation est un proche, un ami ou un compatriote. Mais il existe une variété de situations où ce respect fondamental de l'autre en tant qu'être humain est prédominant. Ce sont des situations où une personne nous apparaît à la fois comme un étranger et comme une sœur ou un frère humain. Nous ne la connaissons pas personnellement, nous ne partageons avec elle aucune appartenance commune à un groupe ou à un État. Nous n'avons peut-être pas du tout les mêmes valeurs et la même conception de la vie qu'elle, mais nous lui reconnaissons néanmoins certaines prérogatives morales fondamentales, celles par exemple qui sont formulées dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de l'ONU : le droit au respect, le droit à la liberté, le droit à l'égalité, le droit à la vie, le droit à la dignité, etc. L'Autre anonyme de la morale universelle peut prendre diverses figures. C'est l'étranger que nous croisons dans les rues d'une grande agglomération urbaine, c'est l'habitant

d'un pays étranger dont les droits élémentaires de liberté d'expression sont bafoués, c'est chaque habitant des pays pauvres du monde qui souffre de famine, qui est exploité par des multinationales ou qui est atteint du sida et que nous pouvons nous sentir le devoir de secourir et de défendre.

Remarquons ici qu'il existe certaines convergences entre les trois contextes de la morale publique que nous venons de distinguer⁵. D'abord, une nation peut être vue à la fois comme une communauté d'appartenance et comme un État. La nation renvoie très souvent à une certaine identité de langue, de culture et de valeurs, mais elle peut aussi ne renvoyer qu'à un statut purement politique de citoyenneté. Le Juif hassidique anglophone de Boisbriand qui vit complètement isolé dans sa communauté, le pêcheur gaspésien et l'homosexuel habitant le ghetto gai de Montréal peuvent n'avoir que très peu de valeurs morales communes; ils n'en sont pas moins tous citoyens du Canada et du Québec. Ensuite, il existe une convergence entre la sphère de l'État comme institution politique et la sphère universelle, car ces sphères obéissent toutes les deux à une logique égalitaire qui reconnaît à un ensemble d'individus les mêmes droits. La morale de l'État s'arrête aux frontières nationales, alors que la morale universelle prétend déborder toutes les frontières et s'appliquer à tous les humains de la terre.

EXERCICE : 4

Considérez les trois métiers suivants : médecin, policier et professeur. Donnez, pour chacun d'eux, un exemple de norme morale (principe ou règle) et un exemple de valeur morale (grand but, idéal, vertu) qui sont susceptibles de s'appliquer.

Nous arrêtons ici notre exploration préliminaire du champ de l'éthique. Comme le lecteur a pu le constater, ce champ est vaste et complexe et il importe d'en prendre conscience afin d'apprécier la tâche difficile qui attend le philosophe dans son entreprise d'identification des sources, des critères et du sens profond de l'univers moral. Nous étudierons, dans les prochains chapitres, les enquêtes auxquelles se livre le philosophe, en passant en revue trois des plus importantes théories éthiques de l'époque moderne : l'éthique de David Hume, l'éthique d'Emmanuel Kant et l'éthique utilitariste. Ces trois théories sont séparées par des divergences d'opinion notoires sur la nature des exigences morales, mais elles se rejoignent néanmoins dans leur volonté audacieuse d'aller véritablement à la racine de notre sens moral et d'en dévoiler les fondements.

5. Certaines personnes pourraient par ailleurs vouloir inclure ce que nous avons appelé la « morale communautaire » dans la sphère privée, en restreignant la notion de sphère publique aux organisations et aux institutions.